

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 465

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, après le mot :

« bâtiment »,

insérer les mots :

« , ainsi que les moyens utilisés pour y parvenir, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il existe actuellement de très nombreux moyens pour réduire notre consommation d'énergie. Ils ne sont pas assez utilisés alors qu'ils peuvent participer à la baisse significative de la consommation d'énergie. Il convient donc de les mettre en avant.